

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°10

Comité de projet du : 16/09/2021

Période : 01/01/2021 – 30/06/2021

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017 – 19/01/2021 (LEADER 86%)
16/11/2017 – 19/02/2021 (Cabinet 14%)

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%): 89.547,02€ => 106.547,02€ (86%)
14.577,50€ => 17.344,94€ (14%)

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : SPW Mobilité

Personne de contact à l'administration : Francisco Sanchez Rustighi

Autorité responsable du suivi technique : SPW Mobilité

Personne de contact à l'administration : Francisco Sanchez Rustighi

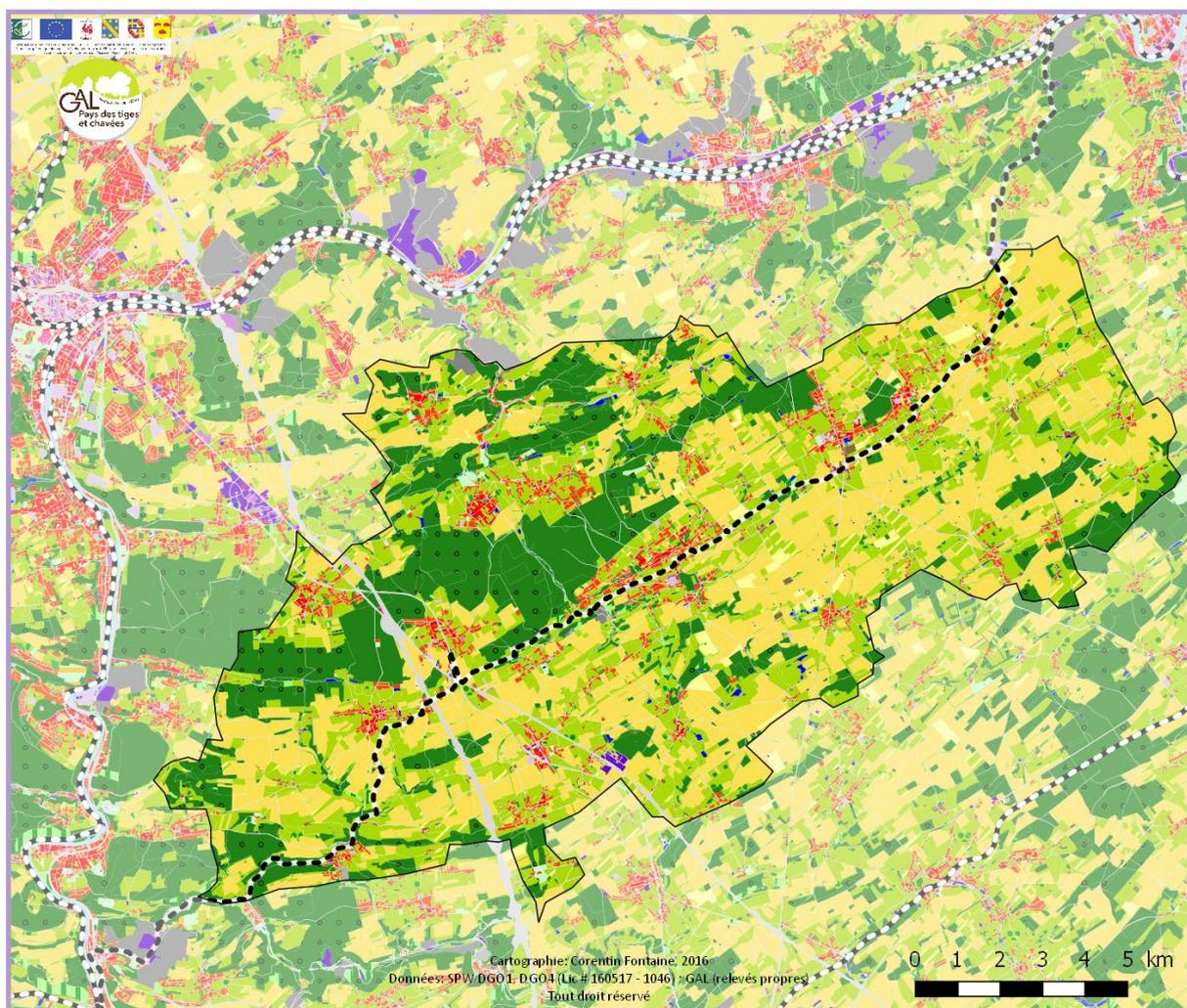
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc prévues également (financement complémentaire à LEADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Ce semestre fut consacré à la poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle : poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), poursuite et clôture des négociations avec les propriétaires, finalisation des métrés, clôture des demandes de permis d'urbanisme, dossiers plantations, élaboration du cahier spécial des charges, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

De manière générale, plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiants et autres partenaires ont ponctué ce semestre, principalement avec l'auteur de projet (l'INASEP).

Une réunion de coordination avec l'ensemble des partenaires et pouvoirs subsidiants (cabinets et administrations) a été organisée le 20/01/2021. Cette réunion a nécessité pas mal de préparation !

Négociations avec les propriétaires privés

Concernant les négociations avec les propriétaires, une quarantaine d'heures ont encore été consacrées durant ce semestre pour finaliser les négociations engagées depuis plus de 4 ans. Plusieurs contacts ont également été entrepris avec le Comité d'Acquisition d'Immeuble pour faire le point sur chacun des dossiers. Toutes les conventions d'acquisitions sont

signées. Les signatures d'actes se sont poursuivies durant le semestre.

Finalisation des métrés

En parallèle des négociations avec les propriétaires, et come au semestre précédent, ce semestre a été mis à profit pour finaliser le métré et le cahier des charges. Ces documents décrivent les travaux qui seront réalisés sur chacun des tronçons, mètre par mètre.

Dossiers « plantations »

Dans le cadre de la procédure d'octroi du permis d'urbanisme d'Ohey, quelques remarques/questions ont été introduites par des riverains. Ces remarques/questions ont nécessité un suivi et notamment quelques réunions sur le terrain. Le DNF a également demandé de revoir la compensation carbone du projet en prévoyant de nouvelles plantations supplémentaires. Plusieurs agriculteurs ont ainsi été rerencontrés afin d'envisager des plantations en bordures de leurs parcelles, le long du ViciGAL. Un partenariat avec Natagriwal a ainsi pu être établi dans le cadre du projet « cordon rivulaire ». La plantation de plus d'un kilomètre de haies supplémentaires a ainsi pu être contractualisé. Ce travail de négociation a nécessité plusieurs heures de discussion et de rencontre sur le terrain.

Octroi de permis d'urbanisme

Les permis d'urbanisme introduits durant les mois précédents ont été délivrés par le Fonctionnaire Délégué. Bonne nouvelle !

Budget

Plusieurs heures ont été consacrées au montage budgétaire du projet. La Ministre du Tourisme a en effet annoncé courant du semestre qu'elle se désolidarisait du projet. Un trou de 400.000€ était donc à combler. Des négociations avec les différents cabinets ont ainsi été entreprises pour trouver une solution.

Communication

Une réunion d'équipe (mise au vert) a été organisée le 20/04 afin de faire découvrir aux collègues, entre autres choses, une partie du tracé du ViciGAL et le dessous du projet.



Synergies avec les autres projets (de mobilité douce notamment)

D'autres projets de mobilité douce sont mis en œuvre sur le territoire, par les communes et la Province notamment : mobilité active, Wallonie Cyclable, Réseau Points Nœuds, plans communaux de mobilité... Tous ces projets font l'objet d'une attention particulière et de synergies avec le GAL.

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2020	Réalisé au 30/06/2021	Commentaires
Realisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité	1	1	1	
<i>Nombre de cahiers des charges édités</i>	1	1	1	
<i>Nombre de propriétaires rencontrés</i>	30	39	39	
<i>Nombre d'accords obtenus</i>	25	31	31	<i>Conventions d'acquisition signées</i>
<i>Nombre de points utilitaires reliés</i>	10	11	11	
Organisation de réunions publiques d'information	3	10	10	
<i>Nombre de personnes présentes</i>	90	595	595	
Travaux en œuvre du projet	1	0	0	
<i>Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés</i>	30	3	15	Premiers actes signés au CAI
<i>Nombre de km de voie verte créée sur le territoire du GAL</i>	30	0	0	
<i>Solution de mobilité douce sur le territoire</i>	1	0	0	

Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 31/12/2020	Réalisé au 30/06/2021	
IND44 Nb_partic_mobilite PAQ15		1000	422	422	Inter-GAL
	Nombre de participants (comptage, inscriptions) pour l'ensemble des activités/projets "mobilité" du GAL				
IND45 Cat_partic_mobilite PAQ15		2	2	2	
	Répartition de participants au(x) projet(s)/activités "mobilité" du GAL, par catégories (pour les projets animation / formation)				

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Poursuite de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Excellente collaboration avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et l'ensemble des partenaires
- Finalisation des plans d'emprises et d'aménagement pour chacun des propriétaires, et clôture des négociations avec les propriétaires privés (signature des actes)
- Octroi des permis d'urbanisme
- Extensions mesures transitoires !

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme du 2^e semestre 2021 :

- Finalisation du projet
 - o Finalisation des signatures des actes notariés (Comité d'Acquisition d'Immeuble)
 - o Bouclage du montage budgétaire
 - o Approbation du cahier des charges par les conseils communaux suite aux retours de l'administration (Xavier Dubois)
 - o Envoi du dossier à la Ministre du Développement rural (appui aux communes)
- Lancement des appels d'offres pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Revue de Presse de janvier à juin 2021				
Date	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication GAL
19-01-21	Energie	Des audits logement gratuits sur les communes de Ohey, Gesves et Assesse !	DH	Article
20-01-21	GAL	Newsletter - Meilleurs vœux	site web GAL	Publication GAL
24-03-21	JPEW	Un appel citoyen pour protéger l'or bleu	Andenne-Potins	Article
24-03-21	Tourisme	Une nouvelle table de pique-nique à Chapois	Vlan Ciney-Dinant	Article
25-03-21	Agriculture	Rencontre avec des agriculteurs autour de la plantation de haies	Vers l'Avenir	Article
26-03-21	GAL	Newsletter - Printemps	site web GAL	Publication GAL
28-06-21	GAL	Près de 2 millions pour la ruralité en Province de Namur	DH	Article

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

Sans objet

4.3. Time sheet

Cf. annexe